

LES ENTREPRISES DOIVENT ASSUMER LEUR RESPONSABILITÉ SOCIALE



NICOLE NOTAT
Présidente
Vigéo

Le développement durable ne constitue pas à lui seul “un remède à la crise”, mais il devrait constituer l’horizon qui déterminera et orientera l’action ainsi que les choix des agents économiques et des opérateurs financiers.

Les réponses aux défis que porte le développement durable – écologiques, sociaux, inégalités de développement et de respect des droits fondamentaux – touchent à la manière de produire, de consommer, de financer et d’organiser l’économie du développement durable.

C’est pourquoi, il faut en priorité prévenir la reproduction des dérèglements à l’origine de la crise financière et de ses lourdes répercussions. À l’ère des appels à la transparence et à une plus grande fiabilité des mécanismes de marché doit succéder le temps de la définition et du déploiement de principes et de règles de régulation des marchés, contrôlés par une autorité multilatérale dotée de pouvoir de sanction.

La crise interroge un système où la course éperdue aux rendements financiers, toujours plus élevés et plus rapides, entraîne de plus en plus de sophistication dans l’innovation financière, suscite des comportements moutonniers et conduit au recul de la responsabilité des institutions et des acteurs.

L’intervention des puissances publiques à ces égards n’est plus dans son principe à mettre en question, c’est son retrait qui met en cause l’optimisation du fonctionnement même des marchés. Les tenants du “laisser faire le marché” ne sont plus audibles. L’enjeu aujourd’hui se situe dans la qualité et la cohérence de cette intervention à concevoir et à organiser au niveau mondial.

Le développement durable, une opportunité

Les défis d’un développement soutenable et viable rendent nécessaires l’introduction urgente d’un horizon du moyen et long terme dans les visions et décisions stratégiques des investisseurs comme des entreprises. Elle aura des conséquences sur le terme et les niveaux des “retours attendus sur investissement”.

En ce sens, les réponses à la prévention des comportements irresponsables, à l’origine de la crise, ne peuvent pas ignorer ces enjeux qui appellent des changements nécessaires de finalité et de pratiques sur l’économie de marché et sur ses systèmes de financement.

Il faudra bien admettre que l’engagement réel en faveur d’une croissance équilibrée et soutenable au niveau de la planète conduira les entreprises à assumer des responsabilités élargies en direction des parties prenantes et d’enjeux qui questionnent leur capacité à assurer la durabilité de leur création de richesse.

Il faudra bien que ses détenteurs d’actifs ou apporteurs de capital conviennent que ce choix ne constitue ni une spoliation de leurs intérêts, ni un détournement de la raison d’être de l’entreprise. Au contraire, y verront-ils une contribution de la finance à sa propre sortie de crise et au relèvement des *challenges* du XXI^e siècle.

Ce n’est pas d’un accord passif et bienveillant de leur part dont il s’agit. Les financiers devront faire de la détection de facteurs extra-financiers porteurs de création de valeur durable pour l’entreprise et de leur intégration à leurs différentes opérations des pratiques naturelles.

Évidemment, les entreprises devront fournir, sur ces matières, de la donnée intelligible, fiable et contrôlable,

permettant de qualifier le caractère pertinent et tangible de l'intégration de facteurs sociaux, environnementaux et de gouvernance à leurs objectifs de performance.

Ce n'est déjà plus tout à fait de la fiction

Il n'est qu'à observer, dans les comportements de certains chefs d'entreprise, les évolutions en marche, en faveur de ce qu'il est convenu de nommer "responsabilité sociale" de l'entreprise.

La démarche est plus ou moins aboutie, elle s'attache souvent à raconter de belles histoires, à identifier et prévenir des risques d'image, elle s'inscrit le plus souvent encore dans l'ordre du *soft* plutôt que du *hard* au regard de son intégration dans la stratégie ou les objectifs opérationnels. Mais le fait est qu'elle s'impose doucement à l'agenda des Comex, voire de quelques conseils d'administration ou d'assemblées générales, ce qui la rend prometteuse.

En tant qu'agence de notation analysant l'engagement tangible d'entreprises cotées en faveur de facteurs sociaux, environnementaux, et de gouvernance intégrés à leur système managérial, force est de constater qu'en tendance, elles sont de plus en plus attentives aux opinions que nous exprimons sur elles. Quelques-unes amorcent des démarches de RSE authentiquement intégrées.

Du côté des investisseurs, l'initiative prise par certains d'entre eux, au

niveau international, appelant au respect de principes d'investissement responsable¹, illustre le caractère déjà actuel de cette problématique dans les réflexions et les pratiques qui traversent la communauté financière. Elle stipule que des facteurs sociaux, environnementaux et de gouvernance auront de plus en plus d'impacts à moyen et long terme, sur la sécurité et la rentabilité des placements, et invite à les prendre en considération dans les pratiques d'investissement.

“ La course éperdue aux rendements financiers, toujours plus élevés et plus rapides, entraîne de plus en plus de sophistication dans l'innovation financière, suscite des comportements moutonniers et conduit au recul de la responsabilité des institutions et des acteurs. ”

Elle invite ceux qui s'engagent au respect de ces principes à les traduire dans des pratiques concrètes et à en rendre compte.

La publication par l'association française des investisseurs en capital d'une charte² invitant ses membres à y adhérer et à porter ses six

engagements, en est une autre illustration. En particulier quand un des engagements appelle à "promouvoir le partage de la création de valeur".

Vers un changement d'échelle

Si des esprits sont mûrs, si des acteurs font preuve de lucidité et marquent leur sens des responsabilités, si les "engagements volontaires" sont d'excellents laboratoires d'expérimentation et sont facteurs d'entraînement, il reste que tout cela voit sa portée limitée, faute de portage franc et assumé par les organisations professionnelles et institutions privées et publiques.

Dans ce contexte de "crise aux dimensions multiples", c'est à une impulsion nouvelle qu'appelait, à juste titre, Gérard Mestrallet en conclusion de la journée organisée par Paris Europlace sur la contribution de la finance au développement durable. Ses recommandations (voir article page 10) invitaient les acteurs de place, émetteurs et investisseurs, mais aussi responsables politiques, à quelques audaces au demeurant très raisonnables...

S'en saisir à bras-le-corps, c'est se préparer à une sortie de crise qui, non seulement aura instauré un nouveau cadre attendu de gouvernance financière mondiale et ce n'est déjà pas une mince affaire, mais qui aura énoncé une nouvelle ambition et de nouvelles frontières à "l'économie soutenable" de marché. ■

1. <http://www.novethic.fr/novethic/j3/article.jsp?id=100287>

2. <http://www.afic.asso.fr/WebSide/dynamic/charte.php>